

## Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

### Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

#### Réunion du 28/11/2023 – Pôle Santé Bergère

**Participants** : Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; G. Billard (Kinésithérapeute) ; F. Tassin (Infirmier libéral) ; V. Fanget (Sophrologue) ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; H. Wahid (directrice CAJ) ; F. Lapierre (Infirmière ADIAM) ; D. Khodja (MG) ; C. Ferchaud (médecin coordonnateur CAJ) ; A. Nouail (ergothérapeute -Lariboisière) ; C. Gondouin (Assistante sociale – Lariboisière) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

**Excusés** : Marie Jager (Médecin gériatre. Référente) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est) ; T. Bellier (MG) ; M. Porte (Kinésithérapeute).

#### 1/ Schéma de coordination du parcours « Fragilité motrice de la personne âgée » (suite)

En introduction de la réunion, la coordinatrice de la CPTS rappelle à nouveau les objectifs du parcours sur la fragilité motrice de la personne âgée.

Puis sont examinées les différentes remarques sur le schéma du parcours, en particulier celles du Dr Jager. Il convient de renforcer la lisibilité du schéma pour faciliter sa compréhension lors des présentations à venir.

- Modification au niveau du dépistage validé en séance
- Modification de la 4e colonne validée
- Remarque de l'équipe mobile réhabilitation et réinsertion de Lariboisière pour la prise en charge : la facilitatrice de la CPTS pourrait très bien envoyer directement à l'équipe mobile sans prescription médicale qui n'est pas nécessaire mais préférable. La question se pose donc de savoir si on modifie le parcours en ajoutant une flèche directe de la facilitatrice à l'équipe mobile Lariboisière.
- Expliquer la double flèche de la facilitatrice entre les évaluateurs et la prise en charge.
- Si possible graduer les couleurs des colonnes évaluateurs pour exprimer la notion de gravité des problèmes de mobilité et donc d'importance de prise en charge, de la plus légère à la plus importante.

#### 2/ Présentation des rendez-vous avec les associations

La coordinatrice revient brièvement sur les échanges ayant eu lieu, avec le Dr Marie Jager, Idir Aknouche, V. Fanget et elle-même avec les 3 associations d'APA ayant été sélectionnées :

- Siel bleu
- Initiactiv
- Prif

Il convient de poursuivre les échanges avec elles, notamment pour négocier les prix des cours d'APA, certaines étant d'ailleurs prêtes à créer un groupe dédié au parcours. Tout le problème est dans la disponibilité de salles dans le 9<sup>e</sup> ainsi que dans leur coût.

Il convient d'examiner comment mettre à la disposition des associations des salles afin de pouvoir diminuer le coût pour les personnes entrant dans le parcours. Restera alors seulement le coût de l'enseignant d'APA.

I. Iabusquière voit avec la Mairie du 9<sup>ème</sup> pour envisager les possibilités avec des espaces à la Mairie ou dans les gymnases. Il faudra également interroger le Dr Marie Jager pour une salle qui pourrait être disponible à l'hôpital.

Les prochaines étapes sont la convention de partenariat avec les associations ainsi qu'un nouveau rendez-vous avec la Maison Sport Santé Curial (difficile à obtenir).

### **3/ Travail sur les flyers de communication sur le parcours**

#### **Flyer patient**

- Le recto reste identique et sera simplement revu avec la charte graphique de la CPTS ainsi que les illustrations retenues, comme sur les versos, sous forme de pictogrammes.
- Verso :
  - Point 1 est validé
  - Point 2 : phrase revue (cf ci-dessous)
  - Cohérence des articles de début de phrase (remplacer un et une par le et la)
  - Point 3 : phrase simplifiée
  - Baseline : ponctuation ajoutée.

#### **Flyer médecins**

- Recto : modifier le « vous êtes concernés » par « vos patients sont concernés »
- Titre modifié suite à une remarque du test TUAG qui ne peut -être ni positif ni négatif) : cf. ci-dessous
- Point 1 : phrase légèrement modifiée « auprès » remplacé par « vers »
- Point 2 : ajout de l'équipe mobile Lariboisière qui vient de changer de nom : Equipe Mobile d'Expertises en Réadaptation (nom à changer également dans le parcours)
- Dans le schéma du parcours : avec les ordonnances, ajouter le certificat de non contre-indication à la pratique de l'APA
- Point 3 : ajout de la fiche d'intervention pour la prise en charge par l'équipe Mobile

Prochaines étapes : modifications puis transmission à quelques médecins pour validation définitive.

### **4/ Soirée de présentation pluridisciplinaire 2024**

- Date retenue : le mardi 12 mars à 19h30 (sous réserve disponibilité de la salle)
- Format : présentiel et visio avec enregistrement pour mise en ligne sur le site Internet de la CPTS
- Lieu : Isabelle voit avec la Mairie du 9<sup>ème</sup> pour réserver la salle de la rotonde/ conseil
- Communication : une fois les flyers prêts :
  - Mail par la CPAM si autorisation
  - Mail aux adhérents de la CPTS
  - Chaque membre du groupe de travail, communiquera auprès de son réseau (Hynd et Catherine : IDE notamment ; Georges : GUDUL ...).

**Prochaine réunion groupe de travail : 9 janvier 2024 à 18h30 avec la galette 😊**

**PARLEZ-EN À VOS  
SOIGNANTS!**

**UN PARCOURS DE  
SOINS VOUS EST  
DEDIÉ.**



**1**

**LE REPERAGE** par vos soignants\* de votre fragilité motrice via un test rapide et validé.

\*(médecin, pharmacien, kinésithérapeute, infirmière, podologue, ergothérapeute et structures d'accueil qui vous accompagnent.)

**2**

**L'ORIENTATION**

Votre médecin traitant déterminera vos besoins et fera la prescription utile.

**3**

**L'EVALUATION globale de la motricité** par un professionnel pour des solutions adaptées.

**4**

**LA PRISE EN CHARGE** personnalisée et adaptée

**L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AU COEUR DE  
VOTRE SANTÉ**

En travaillant de façon adaptée et à votre rythme l'équilibre, le mouvement et le renforcement musculaire.

**VOUS ETES  
MEDECIN TRAITANT**

**NOUS AVONS  
BESOIN DE VOUS.**



**VOUS RECEVEZ UN PATIENT ADRESSÉ PAR  
LA CPTS PARIS NEUF AVEC UNE FRAGILITE  
MOTRICE AVEREE  
( Test TUAG positif) ...**

**1**

Vous déterminez le besoin de votre patient pour mieux l'orienter vers :

- un kinésithérapeute
- un podologue
- un ergothérapeute
- un psychomotricien.

**2**

Vous pouvez aussi :

- lui prescrire un bilan à la maison sport Santé Curial
- l'adresser à la consultation gériatrique de Fernand Vidal ou à son équipe mobile d'expertise en réadaptation à domicile

\*Les ordonnances types sont disponibles sur le site de la CPTS : [www.cptsparisneuf.org](http://www.cptsparisneuf.org)

**3**

Vous transmettez à [coordination@cptsparisneuf.mssante.fr](mailto:coordination@cptsparisneuf.mssante.fr), la prescription, le courrier d'adressage de votre patient ou la fiche d'intervention.

**4**

Vous bénéficierez, grâce un outil de coordination, du suivi de votre patient. Vous percevrez aussi la rémunération liée au parcours.

**MERCI !**